



# Charte Doula de fin de vie

## Principes de la pratique des Doulas

Accompagner non-médicalement, guider, assister et soutenir une personne en fin de vie et/ou ses proches. La ou le Doula de fin de vie le fait avec chaleur, empathie, bienveillance, non jugement et compassion.

Accompagner avec conscience sur les plans émotionnel, spirituel, affectif, physique et pratique. Veiller à ce que la personne accompagnée se sente accueillie et soutenue, quels que soient ses choix.

Créer et maintenir pour la personne accompagnée un espace serein, doux et chaleureux, propice au soulagement, quel que soit l'endroit où la personne se trouve.

Respecter et honorer les croyances et pratiques religieuses.

Travailler en tant que praticien laïque et apolitique, qui respecte et honore les croyances de la personne accompagnée et de ses proches, sur la vie, la mort, ou l'après-vie en s'abstenant de tout prosélytisme.

Soutenir et assister les proches qui souhaitent veiller ou faire veiller la personne en fin de vie avant ou après son décès.

Offrir soutien et guidance à la famille et aux proches endeuillés.

Proposer, soi-même ou par un autre praticien, des techniques et des approches de soutien empreintes de compassion pour aider à soulager la douleur et l'anxiété.

**Signature :**

-----

